

## Communiqués

Tous les communiqués

## Communiqués par sujet

Communiqués par ministère

Services aux collectivités

Développement

économique

Éducation

Énergie, Mines et

Ressources

Environnement

Conseil exécutif

Finances

Direction des services en français

Santé et Affaires sociales

Voirie et Travaux publics

Justice

Commission de la fonction publique

Tourisme et Culture

Direction de la condition féminine

Communiqués par société d'État

Société de développement du Yukon

Société d'énergie du Yukon



Société d'habitation du Yukon

Société des alcools du Yukon

Commission de la santé et de la sécurité au travail du Yukon



Communiqués conjoints

Nouvelles du premier ministre

## Communiqués par date

Communiqués 2017

Janvier

Février

Mars

Avril

Mai

Juin

Juillet

Août

Septembre

Octobre

Novembre

Décembre

Nouvelles archivées



## Communiqué

Pour diffusion immédiate numéro 09-290

Le 18 décembre 2009

### Modifications à la Loi sur l'accès à l'information et la protection de la vie privée

WHITEHORSE – Cette semaine, l'Assemblée législative du Yukon a apporté des modifications à la *Loi sur l'accès à l'information et la protection de la vie privée*. En vertu des nouvelles dispositions, la portée de la *Loi* a été élargie pour inclure les organismes yukonnais suivants : la Régie des hôpitaux, le Collège du Yukon, la Société d'énergie et la Commission de la santé et de la sécurité au travail.

« Les modifications se fondent sur des pratiques exemplaires adoptées dans d'autres régions administratives au Canada; elles actualisent la loi et l'harmonisent avec des lois semblables ailleurs au pays », a déclaré le ministre de la Voirie et des Travaux publics, M. Archie Lang. « La loi modifiée traite entre autres de l'incidence des changements technologiques sur la façon de recueillir, de conserver, d'utiliser et de partager les renseignements personnels. »

Une nouvelle disposition prévoit désormais une révision régulière de la *Loi* tous les six ans.

« Nous croyons qu'il sera plus facile de nous assurer que la *Loi* reste actuelle et pertinente; ces modifications font foi de l'engagement de notre gouvernement envers une modernisation constante de la *Loi* », a ajouté M. Lang.

Les modifications s'inspirent de certaines suggestions des participants à une consultation de deux mois tenue l'an dernier, de même que des recommandations formulées par le commissaire à l'accès à l'information et à la protection de la vie privée.

Pour obtenir de plus amples renseignements sur ces modifications, visitez le site <http://www.legassembly.gov.yk.ca/>.

-30-

Renseignements :

Emily Younker  
Communications  
Conseil des ministres  
867-633-7961  
[emily.younker@gov.yk.ca](mailto:emily.younker@gov.yk.ca)

Doris Wurfbaum  
Communications  
Voirie et Travaux publics  
867-393-7193  
<mailto:your.email@gov.yk.ca>

<%img\_newsarticle%>

